

Sujet : [INTERNET] aire d'accueil GDV La Jarne

De : jacques FONTENAS <jacques.fontenas@gmail.com>

Date : 18/03/2024 13:09

Pour : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour

Ci-joint mon expression au sujet du projet d'aire d'accueil des GDV.

Cordialement

Jacques FONTENAS



Sans virus.www.avast.com

— Pièces jointes : —

PETITION.pdf

30 octets

PETITION

- NON à la réalisation d'un terrain de camping 5 étoiles aux frais du contribuable pour des gens qui ne contribuent en rien socialement (impôts sur le revenu, taxes foncières, cotisations sociales) et ne paient pas leur réel écot de consommation d'énergie (branchements « pirates » sur les bornes incendie et sur les coffrets électriques EDF sans respect des moindres précautions élémentaires dans ce domaine).
- NON, nos communes n'ont pas vocation à accueillir des événements religieux de toute confession, en recevant 200 caravanes. Quid demain de recevoir 200 bédouins avec leurs tentes et leurs dromadaires.
- NON, nous ne souhaitons pas avoir le même visuel accueillant à l'entrée de La Jarne qu'à l'entrée d'Aytré où s'entasse un vrai dépôt d'ordures.
- NON, car pourquoi certaines communes de la CdA bénéficieraient de la taxe professionnelle des grandes surfaces et La Jarne de l'hébergement des GDV.
- NON à 200 caravanes. La commune de La Jarne a rempli ses obligations en créant, il y a déjà plusieurs années, une aire de stationnement pour les GDV. En multipliant le nombre de « campeurs », on multiplie le trafic routier à l'entrée de la commune, le nombre de démarchages en porte à porte et éventuellement le nombre de cambriolages.
- Ce mode de vie d'itinérance est d'un autre temps, que ces gens dits du voyage se sédentarisent dans leurs contrées d'origine.

Jacques FONTENAS

La Jarne